

1. En quoi consistent les plans American Express^{MD}?

Les plans American Express (les « plans ») permettent d'afficher des entreprises admissibles afin d'aider les titulaires à trouver des marchands qui acceptent les Cartes American Express.

2. Qu'est-ce que Shop Small^{MD}?

Shop Small a été mis en place par American Express^{MD} en 2012 en vue de soutenir les petites entreprises locales. Shop Small favorise la promotion des petites entreprises qui acceptent les Cartes American Express et aide les titulaires à les trouver. Les entreprises admissibles figurant sur les plans seront accompagnées d'une insigne Shop Small.

3. À quoi fait référence la catégorie « Nouvelle inscription »?

Les entreprises classées dans la catégorie « Nouvelle inscription » ont commencé à accepter les Cartes American Express au cours des 6 derniers mois.

Foire aux questions – Pour les titulaires de la Carte American Express

4. Dernièrement, j'ai visité un marchand qui n'acceptait pas les Cartes American Express. Que puis-je faire?

Vous pouvez nous raconter votre expérience en ligne à l'adresse suivante : [TakeAmex.ca](https://www.takeamex.ca). Nous communiquerons avec le marchand directement.

5. Je cherchais une entreprise précise, mais je ne l'ai pas trouvée sur les plans. Pourquoi?

Les plans permettent actuellement d'afficher les marchands admissibles qui acceptent les Cartes American Express. Les plans continueront de se développer à mesure qu'il y aura de nouveaux marchands admissibles.

6. Que se passe-t-il lorsque j'ouvre une session?

En ouvrant une session dans les plans au moyen de vos identifiants American Express, vous pourrez voir des marchands admissibles qui acceptent les Cartes American Express dans votre quartier et que nous pensons que vous aimerez. Les plans sont uniquement offerts aux titulaires de Cartes American Express valides émises par la Banque Amex du Canada.

Foire aux questions – Pour les marchands American Express

7. Comment faire pour que mon entreprise paraisse dans les plans?

Les plans continueront de se développer à mesure qu'il y aura de nouveaux marchands admissibles. Les plans permettent d'afficher des marchands admissibles qui acceptent les Cartes American Express conformément aux critères suivants :

- L'entreprise doit accepter les Cartes American Express.
- Elle doit compter au moins un emplacement commercial physique.
- L'entreprise doit avoir traité au moins une opération American Express au cours des 12 derniers mois.
- L'entreprise ne doit pas être un organisme gouvernemental, une administration publique, une organisation caritative, un organisme à but non lucratif, une association commerciale, une société de gestion d'immeubles commerciaux, un démarcheur ou un organisme politique.
- Les entreprises qui font partie d'une franchise sont examinées au cas par cas.
- Les entreprises qui font du commerce en ligne ou par correspondance sont exclues.
- Les entreprises qui traitent les paiements par Carte American Express seulement par l'intermédiaire d'une société de traitement indépendante ou d'un regroupueur sont exclues (à l'exception des vendeurs Square).

Pour en savoir plus à propos des critères d'admissibilité pour les marchands américains qui sont affichés dans les plans, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Admissibilité aux États-Unis](#)

Si votre entreprise répond à ces critères d'admissibilité et si vous souhaitez mettre à jour vos coordonnées dans les plans, veuillez composer le 1 800 268-9877. Durant l'appel, veuillez fournir votre numéro de marchand, votre numéro de compte et tout changement concernant votre adresse postale, votre numéro de téléphone, votre site Web ou vos heures d'ouverture.

8. Y a-t-il des frais pour que les entreprises figurent dans les plans?

Il n'y a aucuns frais. Ces ressources sont entièrement financées par American Express et sont offertes aux marchands sans frais supplémentaires.

9. Comment puis-je promouvoir mon entreprise auprès des titulaires?

En plus de figurer dans les plans, vous pouvez commander, sans supplément, du matériel d'identification visuelle d'American Express et d'autres produits à partir de notre magasin en ligne :

www.americanexpress.ca/affichage

10. Les renseignements sur mon entreprise indiqués dans les plans sont erronés. Comment puis-je les corriger?

Dans la plupart des cas, l'adresse indiquée dans les plans correspond aux renseignements figurant dans le dossier de votre entreprise. Pour mettre à jour les renseignements dans votre dossier, veuillez appeler au 1 800 268-9877. Durant l'appel, veuillez fournir votre numéro de marchand, votre numéro de compte et tout changement concernant votre adresse postale, votre numéro de téléphone, votre site Web ou vos heures d'ouverture.

11. J'ai cherché mon entreprise dans les plans, mais elle ne s'affiche pas dans les résultats de recherche. Que puis-je faire?

Seules les entreprises qui répondent aux critères d'admissibilité figureront dans les plans. Pour vous assurer que vos coordonnées sont à jour, veuillez appeler au 1 800 268-9877. Durant l'appel, veuillez fournir votre numéro de marchand, votre numéro de compte et tout changement concernant votre adresse postale, votre numéro de téléphone, votre site Web ou vos heures d'ouverture.

12. Comment puis-je supprimer mon entreprise des plans?

Les titulaires utilisent les plans pour trouver des entreprises qui acceptent les Cartes American Express. Il n'y a aucuns frais à payer pour que votre entreprise paraisse dans les plans. De plus, c'est un excellent moyen pour en augmenter la visibilité. Si vous décidez de supprimer votre ou vos établissements des plans, il se peut que moins de titulaires viennent dépenser dans votre entreprise. Si vous désirez tout de même supprimer votre ou vos établissements des plans, veuillez appeler au 1 800 268-9877. Durant l'appel, veuillez fournir votre numéro de marchand et votre numéro de compte, puis demander à retirer votre entreprise des plans.

13. J'ai des difficultés à traiter des opérations avec la Carte American Express sur mon terminal point de vente. Avec qui dois-je communiquer pour obtenir de l'aide?

Veuillez nous appeler au numéro inscrit sur votre relevé afin que nous puissions régler le problème.

14. En tant que petite entreprise, comment puis-je rester au courant des nouvelles et des promotions concernant Shop Small?

Veuillez mettre à jour vos préférences en matière de marketing en ouvrant une session et en allant à la section des [préférences en ligne](#).

15. Qu'est-ce qu'une offre Shop Small?

Une offre Shop Small est une offre pour les Cartes American Express admissibles émises par la Banque Amex du Canada ou par un autre émetteur de Cartes American Express participant (selon le cas). Les Cartes suivantes ne sont pas admissibles : Cartes affaires American Express, Cartes-cadeaux et Cartes prépayées American Express. Pendant la période de l'offre, lorsque les titulaires de Carte admissibles effectuent un achat admissible auprès d'une entreprise participante à l'aide de leur Carte American Express^{MD} inscrite, ils peuvent obtenir des récompenses. Les récompenses peuvent varier d'une Carte admissible à l'autre. D'autres modalités s'appliquent.